



11th EDF Programming meeting with EA-SA-IO Regional Organisations, Member States and the European Union

Discours de clôture par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

November 14th, 2013 – BPML Conference Centre, Ebene, Mauritius

Honorable Dr Rajesh Jeetah, ministre de l'Education tertiaire, de la Science, de la Recherche et des Technologies, ministre par intérim des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international,

Excellence Mahboub Maalim, Secrétaire général de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et président en exercice du Comité interrégional de coordination (CIRC),

Excellence Dr Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA),

Excellence Ajay Kumar Bramdeo, ambassadeur de l'Union africaine auprès de l'Union européenne et du Secrétariat ACP,

Mr Chakira Abacar Soilihi, représentant de la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien,

Mme Francesca Mosca, directeur à la direction générale du Développement et de la Coopération à l'Union européenne,

Dr Angelo Modlane, directeur de la planification stratégique à la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC),

Mme Claudia Wiedey-Nippold, responsable de division au Service d'action extérieure de l'Union européenne,

Excellences, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs de nos pays membres, des délégations de l'Union européenne,

Distingués invités, chers amis,



Nous sommes arrivés à la fin de quatre journées de réflexion, d'analyse, de concertation sur un partenariat unique au monde entre une Union européenne solidaire, et manifestement déterminée à maintenir sa mission globale au service du co-développement, et une Afrique orientale, australe et indianocéanique qui affiche désormais de grandes ambitions de croissance et de développement.

Je suis honoré que vous ayez accepté de poursuivre nos discussions ici à Maurice, suite à l'invitation qui vous a été faite à Bruxelles en septembre dernier.

Je remercie le gouvernement de la République de Maurice pour avoir facilité la tenue de cette réunion et pour l'accueil qui a été réservé aux délégués de nos organisations régionales, de nos pays membres et de l'Union européenne.

Les réunions de concertation que nous avons tenues toute cette semaine sous l'égide du Comité interrégional de coordination (CIRC) ont témoigné de notre volonté de travailler ensemble en faveur du développement économique et social de notre vaste région. Cet exercice de coordination et de concertation était indispensable. Il nous a permis de clarifier nos positions, de définir nos priorités communes, d'harmoniser nos stratégies et d'approfondir collectivement le processus d'intégration régionale.

Tous ici, nous sommes conscients de l'importance d'une approche coordonnée. Pour la Commission de l'océan Indien, la seule organisation régionale à réunir exclusivement des Etats insulaires, cette approche commune est même essentielle.

Vous me permettrez d'insister sur la singularité de nos économies insulaires qui est d'ailleurs clairement reconnue dans les Accords de Cotonou.

La vulnérabilité de nos pays membres ne fait aucun doute compte tenu des effets particulièrement palpables du changement climatique sur nos économies et nos populations, de l'étroitesse de nos marchés intérieurs, de notre dépendance aux lointains centres mondiaux de décision et de production, ou encore de notre surexposition à la piraterie.

Tout ceci ne rend que plus nécessaire notre mobilisation, au niveau de l'Indianocéanie certainement, mais aussi au niveau plus large de l'Afrique orientale et australe.



Nous avons bien noté, une fois de plus, que les priorités de nos pays membres pour le développement de l'Indianocéanie ne sont pas toujours les mêmes que celles de nos amis d'Afrique continentale. Je n'en prends qu'un exemple : alors que la problématique infrastructurelle se pose prioritairement sur le plan terrestre dans les zones continentales, c'est-à-dire par la mise en place de corridors routiers et ferroviaires reliant les zones de production aux façades maritimes, cette même problématique se pose plutôt sur les plans maritime, aérien et numérique dans notre région indianocéanique.

Cela étant, je ne crois pas que ces priorités différentes sont un motif de divergence fondamentale.

Les programmations communes des 9^e et 10^e Fonds européens de développement en sont une claire indication.

C'est dans ce sens que nous avons collaboré et monté, sous le 10^e FED, d'ambitieux projets qui ont trait à la sécurité maritime, au commerce, ou à la gestion des ressources halieutiques. Je pense notamment au projet SmartFish, qui promeut une gestion durable des pêches dans une vingtaine de pays d'Afrique orientale et de l'Indianocéanie, et au Plan Régional de Surveillance des Pêches complémentaire, qui nous permet de mutualiser les moyens pour contrôler efficacement nos vastes étendues océaniques. Ces deux projets ont donné des résultats concrets détaillés dans un livret que vous trouverez dans le porte-documents qui vous a été remis.

Ils démontrent que nos pays ont des enjeux communs et qu'il est indispensable d'apporter une réponse régionale, adaptée aux spécificités locales.

Mesdames, Messieurs,

Cet esprit de coopération, qui est la raison d'être de nos organisations, doit continuer de guider les discussions, entre nous, avec nos pays membres et avec l'Union européenne.

Il est vrai que la programmation commune du Fonds européen de développement est une démarche participative encore perfectible mais elle constitue, j'en suis convaincu, la meilleure option que nous ayons pour atteindre nos objectifs communs de développement à la condition d'un strict respect du mandat qui est confié aux organisations régionales.



A cet égard, la nouvelle approche proposée sous le 11^e FED mérite d'être débattue. Et cela est d'autant plus nécessaire que nous nous inquiétons des tentatives de minimiser le rôle de nos organisations régionales, venues parfois de milieux inattendus. Mais nous avons été rassurés par le soutien réaffirmé de l'Union européenne, par la voix de Mme Francesca Mosca, lors de nos réunions.

Permettez-moi néanmoins de rappeler que nos organisations sont dûment mandatées pour les discussions portant sur la programmation des fonds européens de développement. Les Accords de Cotonou nous donnent un cadre de négociation et une base légale à laquelle nous devons nous conformer. Je le dis tranquillement : les organisations régionales doivent rester en première ligne de l'intégration régionale. En aucun cas, un affaiblissement du rôle des organisations régionales ne constituerait « une initiative innovante », comme j'entends le dire ici ou là.

Au contraire ! La cacophonie des intérêts particuliers et la duplication des projets à petite échelle constituent des risques de rupture dans le processus d'intégration régionale que nous ne pouvons pas prendre. Le respect du principe de l'efficacité de l'aide doit continuer de guider nos échanges, francs et confiants, au bénéfice de tous. C'est là toute la mission des organisations régionales.

L'appui de l'Union européenne, représentée ici à un haut niveau de la direction du Développement et de la Coopération et du Service d'action extérieure, en faveur de notre vaste région et de nos pays membres mérite d'être salué. Elle est un partenaire de choix qui fait preuve d'une volonté exemplaire de poursuivre et d'améliorer aussi son engagement en faveur du développement durable de notre région. Cet engagement réaffirmé de l'Union européenne dans un contexte de crise nous impose de nous conformer à une triple exigence : la bonne gouvernance, la transparence et la culture du résultat.

L'avenir de notre coopération et de notre intégration régionale passe, avant toute autre considération, par un dialogue confiant et dynamique entre nos Etats et nos organisations régionales. Cet avenir passe aussi par le maintien de cette « *special relationship* » qui nous unit à l'Union européenne notamment au sein du Comité interrégional de coordination qui a démontré, au cours de cette semaine de concertation, la pertinence de son action. Je vous remercie.